

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P. 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

QUATRIÈME RÉUNION DU GROUPE
INTERNATIONAL DE CONTACT POUR LA LIBYE

JOHANNESBURG, AFRIQUE DU SUD
12 JUIN 2015

ICG-L/CONCL.(III)

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

1. Le Groupe international de contact pour la Libye (GIC-L) a tenu sa 4^{ème} réunion au niveau ministériel à Johannesburg, en Afrique du Sud, le 12 juin 2015, en marge de la 25^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine (UA). La réunion a été coprésidée par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, Smaïl Chergui, le Représentant spécial des Nations unies en Libye, Bernardino Leon, et le Ministre des Affaires étrangères du Zimbabwe, S.S. Mumbengegwi, au nom de la Présidence de l'Union. La liste des pays et organisations qui ont participé à la réunion est indiqué en bas de page ¹.
2. Les Participants ont examiné l'évolution de la situation en Libye depuis la 3^{ème} réunion du GIC-L, tenue à Niamey, au Niger, le 1^{er} avril 2015, et ce sur la base des mises à jour faites par la Commission de l'UA, le Représentant spécial des Nations unies pour la Libye, l'Algérie, l'Égypte et le Tchad, au nom du Comité ministériel des voisins de la Libye, ainsi que par le Ministre des Affaires étrangères de la Libye. Ils ont aussi examiné les efforts déployés aux niveaux régional, continental et international pour mettre fin à la violence qui affecte la Libye, ainsi que pour faciliter un dialogue politique inclusif entre les parties prenantes libyennes, en vue de mettre un terme à la violence, de promouvoir la réconciliation nationale et de mener à son terme la Transition en cours, sur la base de la préservation de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Libye, ainsi que du respect de la volonté populaire.
3. Les Participants ont exprimé leur profonde préoccupation face à l'aggravation du fléau du terrorisme en Libye. Ils ont condamné les activités de l'État islamique (EI) et d'autres groupes terroristes en Libye, telles qu'illustrées par les attentats-suicides perpétrés près de Misrata, à al-Koubba et à Syrte, ainsi que par d'autres atrocités, y compris les actes barbares de décapitation de Chrétiens éthiopiens et égyptiens. Les Participants ont réaffirmé leur rejet total du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et l'impératif de lutter collectivement contre ce fléau. À cet égard, ils ont rappelé les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies.
4. Les Participants ont également condamné la poursuite des hostilités en certaines parties de la Libye et les attaques contre des civils, ainsi que d'autres violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Ils ont réitéré leur profonde préoccupation face à l'aggravation de la crise humanitaire, y compris les déplacements internes de populations, les migrations clandestines et les flux de réfugiés vers les pays voisins et à travers la Mer Méditerranée.
5. Les Participants ont exprimé leur préoccupation face à l'expansion des réseaux criminels impliqués dans la traite et le trafic des êtres humains. Ils ont souligné la nécessité d'une approche concertée et globale, fondée sur le respect du droit international, des droits de l'homme et du droit des réfugiés, ainsi que sur une coordination étroite entre tous les États et organisations concernés, en vue de trouver une solution à la question du trafic et de la traite des êtres humains, notamment à travers le démantèlement des activités des réseaux criminels opérant sur le terrain, y compris par une action judiciaire, la promotion du développement et la facilitation de la migration légale.
6. Les Participants ont exhorté toutes les parties prenantes libyennes, au-delà de leurs différences, à joindre leurs forces et à s'engager de bonne foi sur la voie du dialogue et de la réconciliation, au regard de l'urgence de la situation et des souffrances infligées à leur peuple. Ils ont accueilli avec satisfaction le

¹ Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Chine, Égypte, Espagne, États-Unis, France, Italie, Libye, Niger, Nigéria, Royaume-Uni, Russie, Soudan, Tchad, Tunisie, Zimbabwe (Présidence de l'Union), la CEN-SAD, LAS, Nations unies, OCI et UA, UE.

cessez-le-feu signé, le 2 juin 2015, entre les communautés Toubou et Touareg, ainsi que plusieurs autres cessez-le-feu locaux dans l'Ouest de la Libye, et ont appelé à la cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités par toutes les parties concernées.

7. Les Participants, réaffirmant une fois de plus qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit, ont invité les parties prenantes libyennes et régionales, ainsi que les belligérants armés, à renoncer définitivement à l'option militaire et à s'engager sincèrement en faveur de la conclusion d'un accord à l'issue de la série de pourparlers en cours. À cet égard, les Participants ont exprimé leur appui au dialogue politique facilité par les Nations unies sous les auspices du Représentant spécial du Secrétaire général, aux fins de mettre en place un Gouvernement de concorde nationale.

8. Les Participants ont pris note avec satisfaction du compte rendu du Représentant spécial des Nations unies, Bernardino Leon, sur le processus de dialogue politique inter-libyen, ainsi que de la soumission aux parties libyennes de la 4^{ème} version du projet d'accord politique élaboré par les Nations unies. Ils ont instamment demandé à toutes les parties concernées d'examiner favorablement les propositions qui y sont contenues et d'interagir, dans un esprit constructif, avec les Nations unies, et ce dans l'intérêt supérieur du peuple libyen.

9. Les Participants ont loué les efforts déployés par les pays voisins pour faciliter les consultations politiques entre les acteurs libyens concernés, aux fins de donner une nouvelle impulsion aux pourparlers politiques facilités par les Nations unies. Ils ont, à cet égard, relevé la tenue des rencontres suivantes: 2^{ème} réunion des partis et militants politiques, à Alger, en Algérie, les 13 et 14 avril 2015 et du 3 au 4 juin 2015; réunion des représentants des groupes de femmes et de militantes, à Tunis, en Tunisie, du 21 au 22 avril 2015, ainsi que celles des représentants des conseils municipaux, les 28 et 29 mai 2015; consultations en cours à Skhirat, au Maroc; et Conférence des tribus et villes libyennes, qui s'est tenue au Caire, en Égypte, du 27 au 28 mai 2015.

10. Les Participants se sont également félicités de la 6^{ème} réunion des pays voisins de la Libye, tenue à N'Djamena, au Tchad, le 5 juin 2015. Ils se sont félicités du communiqué final adopté à cette occasion.

11. Les Participants se sont félicités des efforts concertés de la communauté internationale pour parler d'une seule et même voix. Dans ce contexte, ils ont réaffirmé leur engagement à renforcer le GIC-L, afin d'améliorer la coordination et de maintenir l'engagement international en Libye, en ayant à l'esprit la nécessité de promouvoir l'appropriation libyenne. Ils ont pris note de la proposition de l'Italie d'abriter, à Rome, en temps utile, une conférence ministérielle en appui à un accord entre les parties prenantes libyennes.

12. Les Participants se sont félicités de l'engagement de l'UA dans les efforts en cours et de sa volonté à contribuer activement au processus de médiation, conformément à ses responsabilités continentales dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique. Ils ont loué les efforts déployés par d'autres acteurs internationaux, y compris la Ligue des États arabes et l'Union européenne, soulignant la nécessité d'une coordination et d'une harmonisation étroites dans le cadre du GIC-L.

13. Les Participants ont remercié la Commission de l'UA et le Gouvernement de l'Afrique du Sud pour toutes les dispositions prises en vue d'assurer la réussite de la 4^{ème} réunion du GIC-L. Ils ont convenu de tenir leur prochaine réunion à Madrid, en Espagne, à une date à convenir par voie de consultations.